



A.m.i.c.a.l.e Denis Papin

Véhicules d'Epoque

Compte rendu de réunion du conseil d'administration du 28 janvier 2020

La réunion s'est tenue chez Edgar Marty à Colomiers, le 28 janvier 2020 à 17h30.

Présents :

- | | |
|--|-------------------------------|
| - Edgar MARTY – Président | - Michèle CALVET - Secrétaire |
| - Paul ARNAUNE – Vice-Président | - Élian FOUGERE – Trésorier |
| - Paul-Louis ROUGAGNIOU – Adjoint au trésorier | - Christian QUERE |
| - Bernard PUJOL | - Jean-Pierre MESTRINER |

Absents excusés :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| - Louis ARNAUD | - Jean-Lucien NAUDIN |
| - Jean-Marc BERGAMIN | - Jacques CARALP |
| - Philip MALE | |

La séance débute à l'heure prévue.

Sujets abordés :

N°1 – Compte-rendu de l'assemblée générale 2019.

Lecture par Michèle CALVET du compte rendu, pour approbation et éventuelles retouches. Quelques compléments mineurs ont été rajoutés.

Le conseil d'administration approuve ce compte-rendu pour sa diffusion.

N°2 – Point sur l'administratif et la communication extérieure.

Changement de numéro de téléphone de l'AMICALE pour récupérer le numéro qu'Henri CHOURRE avait utilisé comme téléphone personnel :

- Pour éviter des coûts importants, l'AMICALE n'investira pas dans la box d'un opérateur, mais achètera un téléphone portable basique avec un forfait à minima.
- Ce téléphone résidera chez le secrétaire qui opérera un transfert de numéro vers son propre téléphone mobile, afin de ne pas avoir à gérer 2 appareils téléphoniques.
- Élian FOUGERE se chargera de la démarche auprès de l'opérateur Orange.

Changement d'adresse mail de l'AMICALE

L'adresse mail actuelle de l'AMICALE est une adresse secondaire de l'abonnement de Thierry FAVIER. Nous souhaitons libérer Thierry FAVIER de sa gestion en créant une nouvelle adresse.

- La dénomination « amicale.denis.papin@wanadoo.fr » ne peut pas être récupérée sauf à ne plus l'utiliser pendant un délai incompressible de 6 mois.
- Le CA adopte donc l'idée de changer d'adresse mail.

- Michèle CALVET se rapprochera de Thierry FAVIER pour lui demander de conserver l'ancienne adresse mail et de faire un transfert sur la nouvelle. Quand les modifications seront bien assimilées par tout le monde, nous lui demanderont de supprimer cette adresse.

Maintien de l'adresse postale actuelle de l'AMICALE à LEVIGNAC

- Pour ne pas tout bouleverser d'un coup l'adresse postale est conservée en l'état à LEVIGNAC
- Le courrier sera réacheminé chez le secrétaire adjoint à VENERQUE. Jacques CARALP est mandaté pour faire la demande de **transfert de courrier** auprès de la poste de LEVIGNAC.
- Renseignements pris, **seul le Président peut effectuer cette opération**, muni des comptes rendus de l'AG et du CA de nomination, de sa pièce d'identité et des statuts de l'AMICALE.

Imprimante A3 de l'AMICALE

- Cette imprimante se trouve actuellement chez Henri CHOURRE.
- Michèle CALVET l'informera que nous souhaitons la récupérer et Paul ARNAUNE profitera d'un passage à LEVIGNAC pour la récupérer.
- L'imprimante sera installée chez Jean-Pierre MESTRENER à Venerque.

Comptes bancaires de l'AMICALE

- Une copie du procès-verbal de l'AG sera fournie à l'agence bancaire de LEVIGNAC, pour entériner les nouveaux pouvoirs de signature validés par le Président Edgar MARTY.
- Élian FOUGERE, Édgar MARTY et Paul-Louis ROUGANIOU déposeront leurs signatures
- Les signatures de Henri CHOURRE et Jacques CARALP seront supprimées.

Statut juridique de notre Association

Un point important a été soulevé concernant les fonds de trésoreries détenus par les associations régies par la loi de 1901. Après vérification sur un site internet, il s'avère que nous ne sommes pas astreints à déclaration tant que le total des recettes sur nos activités lucratives, n'excède pas 62 250 € par an.

Trombinoscope du Conseil d'Administration

Comme Jean-Pierre MESTRINER, nouvel adhérent et adjoint au poste de secrétaire, ne connaît pas tous les membres du conseil d'administration, le Président propose de faire un trombinoscope. L'idée est retenue et pourra également aider les futurs adhérents (que le Président espère nombreux), quand ils se connecteront sur notre portail internet.

Chaque administrateur enverra une photo d'identité à JL. MESTRENER pour réaliser le document.

Récupération des documents de Yves GROSJEAN

Avant son départ, Yves GROSJEAN a gravé sur 2 CD tous les documents qu'il détenait. Ces 2 CD sont chez Michèle CALVET qui va les remettre dès que possible à Jean-Pierre MESTRINER.

Cotisations 2020

Jacques CARALP fait savoir qu'il ira jusqu'au bout de la collecte des chèques de la cotisation 2020.

N°3 - Sorties et Rallyes à venir.

Sortie de Printemps :

Cette sortie au départ Beauzelle, prévue le 22 mars, est reportée au 29 mars, du fait des élections municipales.

Les destinations « Beaumont de Lomagne » et de « Saint Nicolas de la Grave » ont été évoquées. C'est celle de Beaumont de Lomagne, étape d'environ 140 Km est préférée.

Sur la base du prix de revient 2019 de 57€ par personne, le CA propose pour 2020 une participation -adhérent de 25 € par personne.

Le départ sera donné à BEAUZELLE, chez TEA où le Vice-Président organisera un petit déjeuner dans l'espace « Vente aux enchères ». Edgar MARTY se chargera des approvisionnements.

Rallye des Poilus : Il est maintenu quant à lui, du 21 au 24 mai 2020, dans le Gaillacois.

André CHOURRE organise le méchoui du samedi soir chez Jean-François BONNET à BRIN.

Pour le remercier, il bénéficiera de la gratuité du rallye pour lui-même et pour son épouse.

D'un commun accord, il est décidé de faire fabriquer 40 plaques pour ce Rallye, dont 2 seront en réserve pour palier d'éventuels changements ou récompenses de dernière minute.

Bernard PUJOL transmet toutes les informations à JP MESTRINER pour la réalisation du road book.

Rallye des Zazous :

Ce rallye est organisé en même temps que celui de Mercédès, ce qui nous prive des adhérents déjà engagés. Il se déroulera du 4 au 8 juin 2020. Michèle et Michel CALVET vont reconnaître le parcours semaine 06. Pour le départ de ce rallye nous serons accueillis par 'PASTEL' au Musée d'Avignonet Lauraguais avec la possibilité de garer les attelages. Le casse-croûte sera bien entendu assuré.

Lors de la 1^o étape, il est prévu de pique-niquer.

Mettre en place une assistance technique : Edgar MARTY contactera Claude BEDEL

Pour un prix de revient prévisionnel de 1.000€ par équipage (à confirmer), le tarif demandé aux adhérents est de **800€** pour un couple et **550€** pour 1 personne seule. Pour les extérieurs il sera respectivement de **1.100€** et de **850€**. Nous attendons le retour de reconnaissance du parcours, pour savoir si dégradations engendrées par la dernière tempête Gloria remettent en question les étapes prévues.

Salon MRA :

Comme pour les années précédentes, Michèle CALVET continuera à représenter l'AMICALE auprès du chef de projet de la manifestation Annabel DARRIS.

Anniversaire de l'Amicale (30 ans) : Son organisation est prévue en octobre en ANDORRE.

Pour la date, Il faudrait réserver en semaine et essayer d'accoler la réservation à un week-end, notamment pour ceux qui désireraient rester un peu plus longtemps sur place (à suivre).

Pour finir, Paul ARNAUNE, propose de « **récompenser** » les **bienfaiteurs** ou personnes qui nous ont bien reçus, **en les faisant participer à nos sorties** : invitation à partager de repas ou même à accompagner un équipage.

Il pense notamment aux Maires des villages qui nous ont reçus (par exemple : Mauléon Ste Marie, St Mamet, Villeneuve les Lavaur, Michel BOUISSOU, etc.) ou aux responsables du Parc des Expositions.

L'idée est retenue, à chacun de voir ce qu'il peut faire.

La séance est clôturée à 20h15.

Rédacteur

JP MESTRINER.